



**ACADÉMIE
DE STRASBOURG**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Psychologue de l'éducation nationale, spécialité "éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle" (PSYEN/EDO)

Statut du poste : contractuel de catégorie A

Fiche de poste

Le psychologue de l'éducation nationale, spécialité "éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle" travaille en CIO sous l'autorité du directeur du centre d'information et d'orientation, en collège ou en lycée.

Missions

Il contribue au parcours de réussite des élèves. Dans le respect des principes déontologiques et éthiques de la profession réglementée de psychologue, il met son expertise au service de la prise en compte du développement psychologique, cognitif et social des élèves pour assurer leur parcours de réussite. Il apporte aux familles ainsi qu'aux équipes pédagogiques et éducatives un éclairage spécifique sur les élèves.

Lorsque les circonstances l'exigent, il participe aux initiatives mises en place dans le cadre de gestion des situations de crise.

Sa mission est de contribuer à créer les conditions d'un équilibre psychologique des élèves favorisant leur réussite et leur investissement scolaires.

Le psychologue de l'Éducation nationale "éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle" accompagne les élèves et les étudiants dans l'élaboration progressive de leur projet d'orientation.

En lien avec les équipes éducatives, il participe à la conception et à la mise en œuvre d'actions permettant l'appropriation d'informations sur les formations et les métiers et l'évolution de leurs représentations.

Il contribue à l'élaboration de parcours de réussite des élèves en leur permettant de prendre conscience des enjeux de leur formation et de s'orienter vers une qualification visant leur insertion socioprofessionnelle. Il informe ainsi les élèves et leurs familles ainsi que les étudiants, et les conseille dans l'élaboration de leurs projets scolaires, universitaires et professionnels.

Il porte une attention particulière aux élèves en difficulté, en situation de handicap ou donnant des signes de souffrance psychologique. Il participe également à la prévention et à la remédiation du décrochage scolaire.

Affectation : un des CIO de l'académie

Horaires : le cycle de travail des psychologues de l'Éducation nationale se répartit sur les 36 semaines de l'année scolaire, soit 27 heures hebdomadaires inscrites dans l'emploi du temps établi sous la responsabilité du directeur de centre d'information et d'orientation, dédiées à l'exercice de leurs missions. Le temps de travail hebdomadaire restant, est laissé sous la responsabilité des agents.

Quotité de travail : temps complet ou partiel

Qualification : les candidats doivent avoir accompli un cursus d'études en psychologie et doivent être titulaire du diplôme de master.

Traitement brut : 1 719,77 €

Pour candidater

DPAE Bureau DPAE1 : 6 rue de la Toussaint - 67975 Strasbourg cedex 9

ou

SAIO : ce.saio@ac-strasbourg.fr

Pour des informations complémentaires, appeler le SAIO au 03 88 23 37 40